

Laboratoire central de la préfecture de Police Permanence Déminage

Dans le cadre de l'organisation intégrée de la préfecture de Police (PP), le LCPP a pour mission essentielle de contribuer, en étroite concertation avec les autres directions de la PP, à la sécurité des personnes et des biens vis-à-vis des risques incendies, explosifs, chimiques, qu'ils soient chroniques, accidentels ou provoqués.

Il concourt à cette sécurisation par ses activités de déminage, d'expertise chimique, biologique et radiologique, de police scientifique, d'analyse environnementale, de prévention incendie tout en effectuant des travaux de recherche appliquée. Le LCPP assure ainsi un continuum unique entre le terrain, le laboratoire et la prévention.



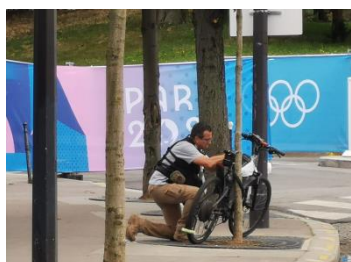
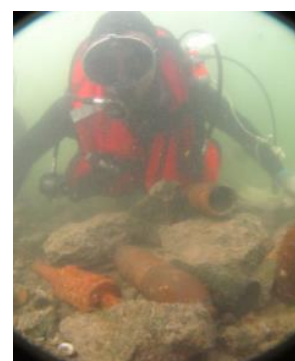
7j/7 et 24h/24
Déclenché par
l'État-major police TNZ 750

La permanence Déminage du Laboratoire central de la préfecture de Police a été créée en 1893. Depuis lors, le déminage est intervenu lors de crises majeures qui se sont déroulées sur Paris et les départements de la petite couronne (attentats,...).

La permanence Déminage réalise plus de 1000 interventions par an sur engins explosifs improvisés (E.E.I.) et munitions (E.O.D.). Elle assure également des missions de prévention et de sécurisation lors des déplacements d'autorités ainsi que lors des grands événements (Coupe du Monde de Rugby 2023, Jeux Olympiques de Paris 2024...) avec en moyenne 600 opérations par an.

■ Missions et domaines d'interventions

- intervention sur objets (sacs, paquets) et véhicules suspects ;
- intervention des dépiégeurs d'assaut dans le cadre de la FIR (force d'intervention rapide) avec la BRI ;
- intervention suite à la découverte fortuite de munitions et d'explosifs ;
- intervention post-attentat pour la sécurisation des lieux et des alentours ;
- intervention en assistance technique de la brigade fluviale lors de la découverte des munitions en rivière ;
- visites de sécurité lors de déplacements d'autorités ;
- sécurisation et gestion d'événements sportifs et culturels ;
- assistance technique lors des perquisitions.



■ Moyens techniques

- le déminage utilise des véhicules équipés spécifiquement pour les missions d'interventions sur les objets suspects ainsi qu'un véhicule équipé de matériels de chantier pour les interventions EOD ;
- les équipements robot d'intervention, tenue de protection, appareil de radiographie et de détection chimique ainsi que l'armement spécifique de neutralisation sont utilisés lors des interventions EEL ;
- le déminage utilise le site d'entraînement du LCPP pour la destruction des munitions, artifices et explosifs récupérés lors des interventions et pour la formation des spécialistes démineurs étrangers dans le cadre de la coopération internationale ;
- le déminage met en place des équipements spécifiques, comme une sphère de confinement des effets d'une explosion, lors de la tenue de grands événements.



■ Synergies interventions et laboratoires

Les éléments collectés sur les scènes d'accident ou d'attentat par la permanence Déminage sont ensuite transmis pour caractérisation ou examen aux différents laboratoires du LCPP, notamment pour l'examen des matériels électriques et électroniques ou pour des analyses physico-chimiques.

La permanence Déminage peut aussi solliciter la Permanence NRBC pour effectuer très rapidement les levées de doute et les identifications des produits rencontrés lors de ses interventions. De même, ces permanences travaillent de manière étroite dans la définition et la mise en œuvre des moyens de protection et d'intervention nécessaires suite à un attentat qui mettrait en œuvre des agents chimiques, biologiques ou radiologiques.

D'autres équipes d'intervention viennent compléter les missions d'investigations et de sécurisations du LCPP :

- la **permanence Incendie Explosion (PIE)** ;
- la **permanence NRBC**, disposant de ses laboratoires mobiles ;
- l'**unité Intervention, Prélèvement et Pollution (I2P)**, en charge des enquêtes environnementales.

